



**CONSEIL DE QUARTIER  
DE SAINT-SAUVEUR  
RAPPORT ANNUEL 2020**



**TABLE DES MATIÈRES**

<b>1. LE CONSEIL D'ADMINISTRATION .....</b>	<b>8</b>
1.1 Ses membres au 31 décembre 2020	8
1.2 Son fonctionnement	9
1.3 Participation du public aux assemblées	9
1.4 Adresse de correspondance et personne-ressource	10
<b>2. PRINCIPAUX DOSSIERS TRAITÉS EN 2020.....</b>	<b>10</b>
2.1 Plan local de mobilité durable de quartier et groupe de travail	10
2.2 Comité de verdissement et de lutte contre les îlots de chaleur	11
2.3 Comité des communications	13
2.4 Regroupement des conseils de quartier de la Ville de Québec	15
2.5 Table de concertation vélo des conseils de quartier	15
2.6 Projet « Mon environnement ma santé »	15
2.7 Projet de mobilisation - Stratégie de sécurité routière 2020-2024	16
<b>3. MANDATS DU CONSEIL D'ARRONDISSEMENT ET DU COMITÉ EXÉCUTIF ....</b>	<b>16</b>
<b>4. PARTICIPATIONS DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION.....</b>	<b>18</b>
4.1 Participations à des organismes ou regroupements	18
<b>5. QUESTIONS DU PUBLIC AUX ASSEMBLÉES DU CONSEIL DE QUARTIER ET SUJETS TRAITÉS PAR LE CONSEILLER MUNICIPAL.....</b>	<b>19</b>
<b>6. ÉTATS FINANCIERS.....</b>	<b>20</b>

## **LE MOT DES MEMBRES DU CONSEIL**

Grâce à l'engagement et la participation citoyenne, l'année 2020 fut bien remplie au conseil de quartier de Saint-Sauveur. Comme la plupart des organisations, les circonstances nous ont amenés à relever de nouveaux défis, souvent technologiques, afin de poursuivre nos initiatives de collaboration et de consultation sur les enjeux du quartier. Nous avons appris à travailler avec de nouveaux outils et à adapter nos pratiques afin de continuer à mobiliser la population. Malgré certains inconvénients, la transition et l'utilisation des plateformes d'échange numérique ont permis de rendre plus accessible la participation de certains résidents aux rencontres du conseil de quartier en allant rejoindre les gens dans leur foyer. C'est avec reconnaissance que les membres du conseil d'administration du conseil de quartier de Saint-Sauveur vous présentent le résumé des activités de l'année 2020.



Nous avons poursuivi notre implication visant l'amélioration de la mobilité et de l'aménagement urbain du quartier par notre participation, avec le Comité des citoyens et citoyennes du quartier Saint-Sauveur (CCCQSS), au Groupe de travail sur la mobilité durable du quartier. Dans ce sens, l'année 2020 a permis de poursuivre la mise en œuvre du Plan de mobilité durable du quartier (PMDQ) Saint-Sauveur, notamment la finalisation du plan d'action et l'organisation d'une consultation citoyenne concernant le réaménagement de la rue Saint-Vallier et la mise en place d'un sous-comité concernant le Trambus.

Toujours en matière de mobilité, le conseil de quartier a maintenu sa participation à la Table de concertation vélo des conseils de quartier, qui a pour but de faire le suivi de la Vision des déplacements à vélo de la Ville de Québec et d'émettre des recommandations communes à tous les conseils de quartier.

Covid-19 oblige, plusieurs activités de mobilisation citoyenne liées au verdissement ont dû être annulées ou réduites dans leurs ambitions. Nous avons continué notre implication dans Verdir Saint-Sauveur, entre autres en participant aux comités ou à des activités de déminéralisation (terrain De Roo sur Saint-Vallier Ouest) ou de plantation chez des particuliers. Le confinement a rappelé comment les espaces verts et les parcs sont importants et précieux pour la qualité de vie des résidents des quartiers centraux.

Durant l'été 2020, les résidents et les visiteurs ont pu apprécier l'aménagement sur la rue Saint-Vallier d'un parcours d'art urbain et de verdissement réalisé en partenariat entre la SDC Saint-Sauveur et les Urbainculteurs, ainsi que le retour des terrasses de la Promenade Saint-Vallier par le CCCQSS avec la contribution de l'Action culture Saint-Sauveur. La réalisation de certains chantiers sur la rue Hermine, Durocher, Raoul-Jobin, Aqueduc, vont permettre d'ajouter des végétaux avec des bacs de plantation sur rue ou par un verdissement de surface minéralisée



(terrains en façade des commerces sur Raoul-Jobin, élimination d'une partie de la rue Bouffard pour en faire un espace vert facilitant la gestion des eaux de pluie et plantation d'arbres).

Nous avons hâte de voir les résultats du petit parc du parvis de l'ancienne église Saint-Joseph, du stationnement Laviolette par Nature Québec, de la rue Hermine, etc. Nous sommes impatients de pouvoir découvrir le concept final du nouveau parc Durocher et de participer à la conception d'un nouvel espace public devant l'immeuble le Saint-Sô.

Malgré les efforts, l'année 2019 fut très dommageable pour la canopée du quartier. Déjà que le couvert forestier n'était pas très élevé, l'agrile du frêne a fait beaucoup de ravage. À cela s'ajoutent les abattages dans les cours privées. L'enjeu est criant et nécessite un suivi. Le conseil avait demandé, par résolution en fin d'année 2018, une rencontre d'information sur le sujet. Au mois d'octobre 2019, une autre résolution a été adoptée pour réitérer cette demande. Une rencontre d'information devait être organisée en 2020, mais il semble que nous devrions patienter encore davantage.

Le conseil de quartier s'est également intéressé à la nouvelle Stratégie de la sécurité routière de la Ville de Québec qui a fait l'objet de consultations à l'automne 2019. La sécurité routière est un enjeu important dans le quartier, c'est pour cette raison que le conseil a suivi de près le dossier et a participé aux consultations, en plus de déposer un mémoire en janvier 2020. Malgré certains retards liés à la COVID-19, nous avons démarré notre collaboration avec des représentants parents des écoles du quartier afin de soumettre des projets de sensibilisation à la sécurité routière

à la Ville et obtenir du financement. Nous avons retenu les services d'Accès transport viables pour nous accompagner dans nos démarches et leur déléguer l'organisation de plusieurs actions axées sur leur expertise. La mise en œuvre de la stratégie de sécurité routière de la ville a permis d'investir dans des aménagements qui visent à améliorer les déplacements des enfants autour de l'école Saint-Malo. Des gonflements de trottoirs avec des bacs de plantation et de signalisation ont été construits à l'automne sur une partie de la rue Raoul-Jobin. Les travaux visant à élargir les trottoirs entourant le parc Durocher ont été effectués, de même que l'ajout d'un panneau de signalisation à pulsation pour inciter les automobilistes à respecter le passage piéton de la rue Renaud.

Enfin, à la suite de la séance d'information tenue le 17 octobre 2018, concernant la réinstallation des équipements de jeux du parc Durocher, le conseil de quartier avait demandé par résolution la tenue d'une consultation publique sur le sujet, car la réinstallation des équipements de jeux ne pourrait avoir lieu au même emplacement sans entraîner des impacts importants sur la flexibilité et l'utilisation du parc pour les activités publiques et fêtes de quartier. Comme suite à la consultation publique tenue le 20 février 2019, le réaménagement complet du parc a été annoncé par la Ville à l'automne 2019. Le conseil a continué de participer aux ateliers de conception qui ont pu reprendre à travers les plateformes numériques. Le dossier progresse bien en 2020 et nous devrions avoir une présentation du projet final à l'automne 2021.

**Plusieurs autres dossiers ont fait l'objet d'un suivi par le conseil de quartier en 2020, soit :**

- Le projet de sécurité routière à proximité du parc Durocher – Consultation publique de la Ville, en assemblée;
- Terrain contaminé d'Hydro-Québec sur la rue Verdun: après plusieurs années de démarche, la Ville devient propriétaire du terrain contre la somme symbolique de 1\$. Le conseil de quartier sera évidemment très intéressé à participer aux activités de consultations et de réflexion afin d'arriver à une vision du site qui sera au bénéfice de la communauté.
- Vision de l'habitation
- Agriculture urbaine
- Vision de l'aménagement du pôle urbain Hamel-Laurentienne
- Stratégie de développement durable
- Vision de la mobilité active
- LAB des rues conviviales-Verdissement et déminéralisation des quartiers centraux
- Politique de viabilité hivernale
- Rues partagées
- Projet Laurentia par l'agence portuaire de Québec
- Rue conviviale, rue partagée: test sur St-Ambroise, partie de Raoul-Jobin, Roosevelt,
- Rue Saint-Vallier Ouest piétonne dans la section commerciale (Griandel jusqu'au Instant Comptant) - expérience intéressante, permet de créer une belle ambiance sans le bruit et la circulation automobile. La prochaine édition mériterait d'être bonifiée avec plus de mobilier urbain et de ressources pour l'animation par la SDC.

**Pour la prochaine année, nous poursuivrons notre participation, entre autres :**

- Au Groupe de travail sur la mobilité durable du quartier (mise en œuvre du PMDQ);
- Au Comité de verdissement et de lutte contre les îlots de chaleur ainsi qu'au Collectif Verdir Saint-Sauveur;
- Au Regroupement des conseils de quartier de la Ville de Québec;
- À la Table de concertation vélo des conseils de quartier;
- Au Comité de suivi du projet Mon environnement, Ma santé;
- Au comité regroupant les intervenants locaux qui participent à l'organisation d'activités de sensibilisation à la sécurité routière en lien avec la stratégie de sécurité routière de la Ville de Québec
- Dans les processus de consultation concernant l'aménagement du territoire.

Le conseil de quartier tient à souligner les départs de membres administrateurs importants qui ont eu lieu au cours de la dernière année, Mme Catherine Claveau-Fortin, présidente, M. Jean-Louis Tedone, vice-président, ainsi que M. Olivier Meyer, administrateur. Merci aux membres du Conseil de quartier pour leur engagement inestimable, car vous veillez à améliorer la vie du quartier. Merci à nos collaborateurs, en particulier le Comité de citoyens et citoyennes du quartier Saint-Sauveur. Enfin, merci aux citoyennes et citoyens qui participent aux assemblées publiques du conseil. C'est grâce à l'ensemble de cette mobilisation, à vos projets et à votre intérêt pour le quartier que Saint-Sauveur rayonne de son dynamisme!

**Le conseil d'administration du conseil de quartier Saint-Sauveur:**

Myriam Nickner-Hudon	Présidente
Lise Pilote	Vice-présidente
Catherine Beaumier	Administratrice
Élainie Lepage	Administratrice
Lena Bolduc	Administratrice
Rosemarie Gagnon-Poiré	Administratrice
Antoine Bernier	Trésorier
Sylvain Simoneau	Secrétaire
Marc-André Beauchemin	Administrateur
Martin Murphy	Administrateur
Pierre-Luc Lachance	Conseiller municipal

## 1. LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

### 1.1 Ses membres au 31 décembre 2020

#### *Membres avec droit de vote*

M <sup>mes</sup> Myriam Nickner-Hudon	Présidente (2022)
Lise Pilote	Vice-présidente (2021)
Catherine Beaumier	Administratrice (2021)
Élainie Lepage	Administratrice (2022)
Lena Bolduc	Administratrice (2021)
Rosemarie Gagnon-Poiré	Administratrice (2021)
MM. Antoine Bernier	Trésorier (2022)
Sylvain Simoneau	Secrétaire (2021)
Marc-André Beauchemin	Administrateur (2021)
Martin Murphy	Administrateur (2022)
Pierre-Luc Lachance	Conseiller municipal

Un poste coopté (résident) est vacant, toutefois, aucun poste électif n'est vacant.

#### *Membre sans droit de vote*

M. Pierre-Luc Lachance, conseiller municipal (à partir de novembre 2018)

#### *Secrétaire de rédaction*

Mme Chantale Roy

#### *Personne-ressource du conseil de quartier au Service de l'interaction citoyenne*

M. Denis Bergeron, conseiller en consultations publiques

Par ailleurs, au cours de l'année 2020, les personnes suivantes ont siégé au conseil d'administration :

M <sup>me</sup> Catherine Claveau-Fortin	Présidente
MM. Jean-Louis Tedone	Vice-président
Olivier Meyer	Administrateur

## ***1.2 Son fonctionnement***

### ***Assemblées, rôle, mandat, composition du conseil d'administration***

En 2020, en plus de l'assemblée annuelle, le conseil de quartier de Saint-Sauveur a tenu six assemblées ordinaires du conseil d'administration. À ces assemblées s'ajoutent des rencontres de travail ou de comités.

Le conseil de quartier est un organisme à but non lucratif accrédité par le conseil municipal de la Ville de Québec. Interlocuteur privilégié de la Ville, il a pour mission de permettre aux citoyennes et citoyens d'exprimer leurs opinions et leurs besoins à l'égard de questions qui concernent leur quartier, notamment en ce qui a trait à l'aménagement du territoire, l'aménagement des propriétés municipales, la vie communautaire et la sécurité publique.

Dans un esprit de collaboration avec la Ville, le conseil de quartier exerce les mandats suivants :

- Émettre des recommandations sur tout projet de modification au règlement d'urbanisme ou touchant le quartier qui lui est soumis par une instance décisionnelle de la Ville;
- Tenir des séances de consultations publiques sur une question sur laquelle son opinion a été demandée par une instance décisionnelle de la Ville;
- Tenir, de sa propre initiative, une consultation publique sur un projet de la Ville sur une propriété municipale dans le quartier;
- De sa propre initiative, transmettre à la Ville son avis sur toute autre matière concernant le quartier, en collaboration avec les représentants de la Ville et les acteurs du milieu, ainsi qu'en accord avec les orientations et les outils de planification de la Ville;
- Bonifier l'offre de services, la planification ou la mise en œuvre d'un projet municipal touchant le quartier.

Onze personnes veillent au bon fonctionnement du conseil de quartier et forment le conseil d'administration : quatre sièges sont réservés aux femmes et quatre aux hommes qui résident dans le quartier. Ces personnes sont élues pour des mandats de deux ans selon un principe d'alternance. Outre les membres élus, trois sièges sont réservés à des membres cooptés nommés par le conseil d'administration. Ces membres résident dans le quartier ou représentent un établissement commercial, industriel, institutionnel ou communautaire situé dans le quartier. Le conseil d'administration peut ajouter des critères pour le choix des membres cooptés. Ceux-ci sont nommés pour un mandat se terminant à l'assemblée annuelle suivante. Leur mandat est renouvelable. Les conseillères et conseillers municipaux du quartier sont membres du conseil d'administration, mais sans droit de vote.

## ***1.3 Participation du public aux assemblées***

Les assemblées ordinaires du conseil d'administration du conseil de quartier de Saint-Sauveur sont ouvertes au public. À chaque assemblée, une période de temps est réservée aux membres du conseil de quartier, c'est-à-dire à la population, pour des questions ou des commentaires.

À moins d’avis contraire, le conseil se réunit au Centre Édouard-Lavergne, sis au 390, rue Arago Ouest. Exceptionnellement, en raison de la pandémie de Covid-19, les activités du conseil de quartier ont été suspendues après l’assemblée du 18 mars 2020. Les assemblées ont repris en mode virtuel à compter du 17 juin 2020. Généralement, les assemblées se tiennent le troisième mercredi de chaque mois, à l’exception des mois de juillet et d’août où le conseil fait relâche.

Les dates des assemblées du conseil de quartier sont publiées dans l’agenda du bulletin municipal « Ma Ville », à la section « Mon Arrondissement ». Par ailleurs, ces informations ainsi que les ordres du jour, les procès-verbaux, les documents et les rapports des consultations sont disponibles sur le site Internet de la Ville de Québec à l’adresse :

[https://www.ville.quebec.qc.ca/citoyens/participation-citoyenne/conseils\\_quartier/saintsauveur/index.aspx](https://www.ville.quebec.qc.ca/citoyens/participation-citoyenne/conseils_quartier/saintsauveur/index.aspx).

#### ***1.4 Adresse de correspondance et personne-ressource***

***L’adresse de correspondance du conseil de quartier est la suivante :***

Arrondissement de La Cité-Limoilou

Conseil de quartier de Saint-Sauveur

399, rue Saint-Joseph Est

Québec (Québec) G1K 8E2

***L’adresse de courriel du courriel :*** [conseilquartier.saint-sauveur@ville.quebec.qc.ca](mailto:conseilquartier.saint-sauveur@ville.quebec.qc.ca)

***Facebook :*** Conseil de quartier de Saint-Sauveur

La personne-ressource de la Ville de Québec est M. Denis Bergeron, conseiller en consultations publiques. On peut le joindre au Service de l’interaction citoyenne, par téléphone, au 418 641-6411, poste 3621 ou par courriel à : [denis.bergeron@ville.quebec.qc.ca](mailto:denis.bergeron@ville.quebec.qc.ca).

## **2. PRINCIPAUX DOSSIERS TRAITÉS EN 2020**

### ***2.1 Plan local de mobilité durable de quartier et groupe de travail***

Le Plan local de mobilité durable de quartier (PMDQ) a été réalisé conjointement par le conseil de quartier de Saint-Sauveur et le Comité des citoyens et citoyennes du quartier Saint-Sauveur (CCCQSS). Le PMDQ, développé à l’aide de recherches et de consultations citoyennes, est un document proposant des moyens visant l’amélioration du transport actif (piétons, vélo), du transport collectif, de la convivialité ainsi que la réduction de l’impact de la circulation automobile de transit dans le quartier Saint-Sauveur. La version définitive du PMDQ a été dévoilée au mois d’avril 2016.

Le Groupe de travail sur la mobilité durable du quartier (GTMDQ) est un groupe de travail formé de trois membres du conseil de quartier et trois membres du CCCQSS. Son objectif est d'assurer une suite active et concrète aux recommandations du PMDQ. Le comité se rencontre pour discuter des actions à prendre afin de mettre en œuvre les orientations du PMDQ. De plus, le comité s'informe des projets de réaménagements projetés par la Ville et émet ses commentaires pour encourager l'application des principes fondamentaux du PMDQ.

En 2020, le conseil de quartier, via le GTMDQ, ne s'est rencontré qu'à deux reprises en raison de la pandémie, ainsi qu'en raison de la fin d'une aide financière et d'une restructuration conséquente des ressources humaines au Comité des citoyens et citoyennes du quartier Saint-Sauveur. Lors de ses deux rencontres, le groupe de travail s'est principalement intéressé aux sujets suivants:

- Suivi des projets d'aménagements urbains du quartier;
- Vision de la mobilité active;
- Suivi de l'avancement des projets priorités au plan d'action du PMDQ :
  - Transformation de la Promenade Saint-Vallier;
  - Réaménagement de la rue Victoria;
  - Intersection boulevard Charest / rue Saint-Vallier Ouest;
  - Regroupement Verdir St-Sauveur.

Suite à l'abandon du projet de Trambus, le Groupe de travail sur le Trambus a produit un document présentant les enjeux liés à la mobilité active et au transport collectif relativement au futur Métrobus Est-Ouest.

## ***2.2 Comité de verdissement et de lutte contre les îlots de chaleur***

En 2020, le Comité de verdissement et de lutte contre les îlots de chaleur a continué ses différentes activités. Majoritairement, il a siégé au sein du collectif Verdir Saint-Sauveur, porteur des mêmes valeurs et objectifs que le comité. C'est d'ailleurs depuis novembre 2018 que le comité siège au sein de ce groupe. Cette Table procure une plus grande latitude quant aux actions envisageables dans le futur.

Le regroupement, constitué de citoyennes et citoyens et d'organismes du milieu, divise sa portée en trois sous-comités qui sont :



- Mobilisation;
- Plantation d'arbres à gros déploiement;
- Verdissement d'intersection de rue.

Chaque sous-comité est porteur de projets et travaux qui lui sont propres.

Notre conseil de quartier à réitérer sa demande pour une présentation concernant l'abattage et la plantation d'arbres ayant été faite en 2018. Nous sommes toujours en attente de la tenue de cette rencontre en 2021.

### *Saint-Sauveur en fleurs, concours des arbres remarquables et plantations*

Ces activités n'ont pas été tenues en 2020 en raison de la pandémie de Covid-19 ou ont été fortement réduites.

(Source : Myriam Nickner-Hudon)

### *Comité de rédaction collaborative sur les marges arrière*

En 2019, le conseil de quartier a été sollicité pour participer à un comité de rédaction collaborative sur la révision des marges arrière et des aires vertes, inscrites au zonage. Ces rencontres ont réuni différents acteurs de la vie citoyenne du secteur. Cette démarche collaborative constituait une des premières étapes du processus de révision de ces deux éléments et visait à faire une proposition de changement pour l'ensemble des zones résidentielles et mixtes (comprenant du résidentiel) du quartier.

L'aménagement des cours arrière est très hétéroclite dans Saint-Sauveur. Il ne permet pas toujours d'offrir un environnement de vie adéquat aux résidents et contribue souvent au phénomène des îlots de chaleur. L'encombrement des terrains par des remises ou des garages, la minéralisation des surfaces, le manque, voir l'absence de cour arrière et l'absence de végétation sont des exemples d'enjeux pouvant être balisés par la réglementation visant les marges arrière et aires vertes.

La démarche était dirigée par M. Denis Bergeron, conseiller en consultations publiques du Service de l'interaction citoyenne de la Ville de Québec, et M. Sergio Avellan, urbaniste pour la Ville de Québec. M. Pierre-Luc Lachance, conseiller municipal, participait aussi aux rencontres. Les résultats de cette démarche de rédaction collaborative serviront à rédiger de nouvelles orientations dans la réglementation pour créer des conditions favorables à l'amélioration du quartier. Les propositions sortantes feront l'objet de consultation publique au courant de l'année 2021.

### **2.3 Comité des communications**

Le Comité des communications du conseil de quartier a pour mission d'informer les citoyens du quartier des actions et projets du Conseil, à relayer l'actualité, à diffuser les consultations publiques, réaliser des activités d'information ponctuelles (capsules d'information des conférences sur des sujets d'intérêts) tout en utilisant les moyens de communication à sa disposition.

Pour assurer sa mission, le Comité des communications peut compter sur plusieurs outils, tels que sa page Facebook, son infolettre et sa base d'abonnés, un abonnement au média hyperlocal *Monsaintsauveur.com*, et sa collaboration au journal *Le Carillon*.

#### ***Page Facebook***

La page Facebook du conseil de quartier sert principalement à relayer des informations diversifiées sur les actualités du quartier, les événements qui touchent les citoyennes et citoyens de Saint-Sauveur, l'horaire des assemblées du conseil, les ordres du jour des assemblées ainsi que les projets de consultations publiques. De plus, elle relaye aussi selon les demandes, des communications provenant de citoyens et/ou d'organismes, reçues via messagerie.

Du 1<sup>er</sup> janvier 2020 au 31 décembre 2020, le nombre de mentions « J'aime » de la page du conseil de quartier est ainsi passé de 637 à 767.

#### ***Création d'un groupe fermé pour ses administrateurs***

Afin de répondre à un besoin d'échange d'information ponctuelle et favoriser des contacts et le partage plus rapide d'information entre les membres administrateurs du conseil de quartier, le comité communication a opté pour la création d'un groupe fermé sur Facebook. Cela s'est avéré constructif et fort apprécié.

#### ***Google Drive***

Afin de faciliter le travail des administrateurs, les membres du comité communication proposent de revoir l'aménagement de ce site de partage et de conservation des dossiers majeurs traités par le conseil de quartier. Aussi, pour favoriser l'efficacité d'utilisation, il a été proposé par le comité de communication fasse "du ménage" et réorganise les fichiers pour rendre ce site plus facile à consulter. Bien entendu, il faudra aussi s'assurer d'autoriser son accès rapidement aux nouveaux administrateurs de manière à ce qu'ils et elles puissent d'appropriier plus efficacement les dossiers en cours et ceux qui lui seront confiés..

#### ***Politique de communication***

Les modes de communications grandissants, le nombre important de dossiers et le contexte du fonctionnement du conseil de quartier reposant sur le volontarisme de ses administrateurs-trices, le comité de communication propose de se doter d'une politique de communication afin de mieux encadrer les communications publiques de ses membres tout en s'adaptant aux enjeux actuels. Un projet de politique de communication est en cours de rédaction afin d'établir les grandes orientations et les responsabilités en matière de communication dans le but d'optimiser la contribution de l'ensemble des membres du conseil et de favoriser des communications efficaces, cohérentes et harmonieuses tout en priorisant ses communications avec les citoyen.ne.s.

### **Infolettre**

L'infolettre du conseil de quartier est, pour sa part, gérée à l'interne par le conseiller en consultation publique de la Ville de Québec. Toutefois, le conseil peut y relayer de l'information à sa guise, en faisant parvenir au conseiller les projets d'infolettre.

### **Abonnement à *Monsaintsauveur.com***

Le conseil de quartier a également un abonnement au média hyperlocal *Monsaintsauveur.com*, lequel donne droit notamment à un [onglet profil sur leur page Internet](#), ainsi qu'à plusieurs publications annuellement. *Monsaintsauveur.com* annonce mensuellement les dates d'assemblée et publie régulièrement des nouvelles sur les sujets importants discutés en assemblée. Les articles permettent de mettre en valeur le travail et les initiatives du conseil de quartier auprès de la population et d'intéresser le public sur les enjeux du quartier.

### **Publications dans le journal *Le Carillon***

Le conseil de quartier dispose également d'un budget lui permettant de publier, au besoin, des nouvelles le concernant (jusqu'à une page complète, deux fois l'an) dans ce journal de quartier. Au cours des dernières années, le conseil n'y a rien publié, mais le comité de communication souhaite le faire éventuellement à des moments opportuns sur des sujets actuels et conserver cette possibilité pour communiquer avec les citoyens.

### **Conférence et activités d'information**

Avec le double objectif d'offrir, d'une part, aux résidents (es) de Saint-Sauveur l'occasion d'en apprendre plus sur différents aspects de leur quartier (urbanisme, culture, architecture, etc.), faire découvrir les organismes communautaires actifs sur son territoire et, d'autre part, de faire la promotion des activités du conseil de quartier, le Comité des communications souhaite réaliser des activités de communication particulières et personnalisées sous forme de conférences ou de capsules d'information en vidéo sous forme d'entretien permettant de découvrir les gens du quartier et les services qui leurs sont offerts.

Éventuellement, il sera toujours possible de réaliser des conférences. L'idée de poursuivre ces soirées malgré tout en 2020 a été complètement mise de côté avec la crise sanitaire. Suite au succès des **Soirées bières et conférences** qui avait été organisées au courant de l'année 2019, le comité souhaite revoir et réorganiser à nouveau de telles activités. L'intérêt manifesté par les participants et la richesse des thématiques abordées se sont avérés porteurs. Par contre, la récurrence des soirées et la multiplication de l'offre de conférences ou d'activités portant sur la mobilisation citoyenne en basse-ville nous obligent à faire une réflexion. Additionnée au contexte de la COVID-19, il faut revoir la manière de réaliser de telles conférences. Pour le moment, le comité de communication ne prévoit pas renouveler, mais davantage adapter ses activités aux moyens à porter de la main, dont la **production et la réalisation de capsules d'information** destinées aux médias sociaux. Les sommes allouées à l'organisation de soirées-conférences ont donc été conservées pour la production éventuelle d'une série de capsules d'information/témoignages/partages faisant découvrir les gens et les organismes communautaires oeuvrant dans le quartier.

## 2.4 Regroupement des conseils de quartier de la Ville de Québec

Aucune activité n'a été tenue en 2020.

## 2.5 Table de concertation vélo des conseils de quartier

Le conseil de quartier de Saint-Sauveur est membre de la Table de concertation vélo des conseils de quartier. Cette instance, qui réunit une cinquantaine de délégués issus de vingt-sept (27) quartiers, s'est donné pour mandat de veiller à la mise en œuvre de la Vision des déplacements à vélo. Depuis sa création en 2015, elle s'est imposée comme un interlocuteur incontournable avec la Ville afin d'assurer que le développement du réseau cyclable réponde aux besoins et aux attentes de la population.

Les membres de la Table se sont réunis seulement à deux reprises au cours de l'année 2020 en raison de la pandémie. Les principaux sujets abordés en cours d'année furent :

- Réseau Express vélo de la Ville de Montréal;
- Proposition sur les corridors scolaires et vélo;
- Intégration du réseau cyclable avec le Réseau structurant de transport en commun;
- Prolongation de la durée de la saison cyclable;
- Absence d'un volet cycliste clair dans la Stratégie de sécurité routière 2020-2024.
- Modification au fonctionnement de la Table afin de permettre le dépôt de résolution par la Table au vote de la majorité des représentants des conseils de quartier.

La Table a également débuté la préparation d'un mémoire dans le cadre la consultation publique concernant le Vision des déplacements actifs de la Ville de Québec et a commencé à s'intéresser à l'après-Vision vélo de la Ville de Québec.

## 2.6 Projet « Mon environnement ma santé »

Le projet « Mon environnement, ma santé » (MEMS) vise à étudier les impacts de la qualité de l'air ambiant sur la santé des résidents des secteurs Limoilou, Vanier et de la Basse-Ville de Québec. Cette étude est le fruit d'une entente conclue entre la Direction de santé publique (DSP), du Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux (CIUSSS) de la Capitale-Nationale et la Ville de Québec.

Le conseil de quartier de Saint-Sauveur participe à cette étude en siégeant au sein du comité-conseil de l'étude avec des représentants de certains autres conseils de quartier ainsi qu'avec d'autres partenaires comme des scientifiques, des entreprises et des organismes environnementaux. Le comité-conseil a pour mandat d'orienter et de soutenir l'équipe de projet dans la réalisation du projet.

En 2020, le conseil de quartier de Saint-Sauveur a participé aux deux rencontres du comité-conseil du projet MEMS. L'objet des rencontres portait sur :

- Une activité de remue-méninge visant la façon de diffuser l'information du rapport sur les particules (janvier 2020).
- Un suivi de l'avancement du projet dans le contexte de la situation sanitaire COVID-19 (juillet 2020).

## 2.7 *Projet de mobilisation - Stratégie de sécurité routière 2020-2024*

En 2020, la Ville a lancé sa nouvelle Stratégie de sécurité routière 2020-2024. Elle s'engage ainsi à tout mettre en œuvre, avec la collaboration de ses citoyens, pour réduire de façon notable les accidents et les collisions sur le réseau routier municipal.

La ville a fixé comme objectifs, d'ici 2024, d'avoir :

- Zéro collision mortelle ou grave autour des écoles de son territoire;
- Réduction de 50 % des collisions mortelles ou graves sur tout le territoire, par rapport à la période de 2012

La ville estime que ces objectifs ne pourront être atteints qu'avec l'aide des citoyens. C'est ainsi qu'elle a mis sur pied le Programme de soutien à la mobilisation. C'est à travers ce programme que la ville met à la disposition des conseils de quartier, des conseils d'établissement et des comités de parents une somme de 3 000 \$ par année. Ce montant doit servir à mener des projets de sensibilisation ou de mobilisation en sécurité routière.

Ainsi, le Conseil de quartier de Saint-Sauveur a entrepris, en partenariat avec les Conseils d'établissement des écoles Saint-Malo, Marguerite-Bourgeoys et Sacré-Coeur, l'élaboration d'un projet de sensibilisation et de mobilisation dans le cadre Programme de soutien à la mobilisation de la Stratégie de sécurité routière 2020-2024.

À l'automne 2020, trois rencontres de travail ont été tenues en vidéoconférence pour développer un projet commun aux quatre organismes partenaires du quartier. Une activité de remue-méninge a été réalisée lors de la première rencontre. Cette activité a permis de lister plus de 70 actions de mobilisation, enjeux et constats portant sur la sécurité routière du quartier. Les discussions de la deuxième rencontre ont porté sur le choix des meilleures idées d'action à inclure au projet et ont permis de converger vers un projet rassembleur pour tous. Enfin, les détails du formulaire de demande de subvention ont été discutés lors de la troisième rencontre et le formulaire a été déposé à la Ville de Québec le 24 novembre 2020.

## 3. **MANDATS DU CONSEIL D'ARRONDISSEMENT ET DU COMITÉ EXÉCUTIF**

Conformément à la *Politique de consultation publique de la Ville de Québec* et à la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*, en 2020, les membres du conseil de quartier ont traité différents dossiers en matière de réglementation de zonage qui concernent le quartier. Ces dossiers sont présentés par l'Arrondissement ou par le comité exécutif de la Ville et, pour chacun d'entre eux, le conseil de quartier possède un pouvoir de recommandation. Le tableau suivant présente les dossiers traités par le conseil en 2020.

Sujets	Titre	Recommandations ou actions du conseil de quartier	Décisions ou résultats du conseil d'arrondissement ou du comité exécutif de la Ville
Consultation publique Réaménagement du parc Durocher	Projet de réaménagement du parc Durocher 2020-	Aucune recommandation du conseil de quartier lors de cette activité	Dossier toujours en cours.
Consultation publique-Zonage	Projet de modification de zonage intitulé Règlement modifiant le Règlement de l'Arrondissement de La Cité-Limoilou sur l'urbanisme relativement à une utilisation temporaire sur une partie des lots numéros 1 478 078 et 1 479 127 du cadastre du Québec, R.C.A.1V.Q. 379 (Complexe Pantoum) 2020-02-19	Recommander au conseil d'arrondissement de La Cité-Limoilou d'approuver le projet de modification intitulé Règlement modifiant le Règlement de l'Arrondissement de La Cité-Limoilou sur l'urbanisme relativement à une utilisation temporaire sur une partie des lots numéros 1 478 078 et 1 479 127 du cadastre du Québec, R.C.A.1V.Q. 379 - (Complexe Pantoum)	Semblable à la recommandation
Consultation publique-Zonage	Projet de modification de zonage intitulé Règlement modifiant le Règlement de l'Arrondissement de La Cité-Limoilou sur l'urbanisme relativement aux critères applicables aux plans de construction ou de modification ou à une demande d'occupation, R.C.A.1V.Q. 380 et relativement à l'approbation d'un plan de construction sur la partie du territoire formée des lots 5 342 963, 5 344 281 et 5 344 282, R.C.A.1V.Q. 381 (Coopérative Dorimène)	Recommander au conseil d'arrondissement d'approuver le Règlement modifiant le Règlement de l'Arrondissement de La Cité-Limoilou sur l'urbanisme relativement aux critères applicables aux plans de construction ou de modification ou à une demande d'occupation concernant la partie du territoire formée des lots 5 342 963, 5 344 281 et 5 344 282 du cadastre du Québec, R.C.A.1V.Q. 380 et le Règlement modifiant le Règlement de l'Arrondissement de La Cité-Limoilou relativement à l'approbation d'un plan de construction sur la partie du territoire formée des lots numéro 5 342 963, 5 344 281 et 5 344 282 du cadastre du Québec, R.C.A.1V.Q. 381	Semblable à la recommandation

#### 4. PARTICIPATIONS DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

##### 4.1 Participations à des organismes ou regroupements

En raison des répercussions que des dossiers peuvent avoir sur le quartier, le conseil de quartier entretient des relations privilégiées avec certains organismes ou regroupements. Ces relations se traduisent par une délégation officielle du conseil de quartier auprès de ces organismes ou regroupements. Ces délégations sont assumées par les membres du conseil d'administration. En 2020, les délégations du conseil de quartier étaient les suivantes :

ORGANISME OU REGROUPEMENT	DÉLÉGATION
<b>Regroupement des conseils de quartier de la Ville de Québec</b>	Catherine Claveau-Fortin, Myriam Nickner-Hudon
<b>Groupe de travail et comité de suivi sur la mobilité durable de quartier</b>	Jean-Louis Tedone, Sylvain Simoneau, Marc-André Beauchemin, Martin Murphy et Lena Bolduc
<b>Comité de verdissement et de lutte contre les îlots de chaleur et participation à Verdir St-Sauveur</b>	Antoine Bernier, Marc-André Beauchemin, Myriam Nickner-Hudon, Rosemarie Gagnon-Poiré, Catherine Beaumier et Élainie Lepage
<b>Comité des communications</b>	Catherine Claveau-Fortin, Jean-Louis Tedone, Myriam Nickner-Hudon, Lise Pilote, Élainie Lepage et Martin Murphy
<b>Mon environnement ma santé</b>	Antoine Bernier, Lena Bolduc
<b>Table de concertation vélo des conseils de quartier</b>	Sylvain Simoneau, Rosemarie Gagnon-Poiré et Martin Murphy
COMITÉS AD HOC	
<b>Comité marge arrière et aires vertes</b>	Catherine Claveau Fortin, Myriam Nickner-Hudon et Rosemarie Gagnon-Poiré

## **5. QUESTIONS DU PUBLIC AUX ASSEMBLÉES DU CONSEIL DE QUARTIER ET SUJETS TRAITÉS PAR LE CONSEILLER MUNICIPAL**

Les citoyennes et citoyens qui se présentent à une assemblée du conseil d'administration du conseil de quartier disposent d'au moins une période de questions et de commentaires qu'ils peuvent utiliser pour attirer l'attention des membres du conseil d'administration du conseil de quartier ou des représentantes et représentants de l'Arrondissement sur tout sujet qui concerne le quartier.

Dans le cadre des assemblées du conseil d'administration du conseil de quartier, le conseiller municipal participe aux discussions et dispose d'une période de temps afin de donner de l'information sur différents dossiers ayant trait au quartier, à l'arrondissement ou à la ville.

Voici un aperçu des sujets portés à l'attention du conseil d'administration par les citoyens et le conseiller municipal en 2020 :

- Abattage d'arbres, agrile du Frêne et critères d'abattage
- Brigadiers scolaires
- Bruit du garage municipal Marie-de-l'Incarnation
- Clocher de l'église Saint-Sauveur
- Clocher de l'église Saint-Joseph
- Concertation Saint-Sauveur
- Consultation en amont concernant les marges arrière
- Consultation vision du secteur Charest Ouest
- Contrôle des terrains et bâtiments abandonnés
- Déneigement
- Densification et gentrification
- Décès accidentels et homicides
- Enfouissement des réseaux techniques aériens
- Lien piétonnier et cyclable Notre-Dame-de-la-Pitié
- Parcs Dollard-des-Ormeaux, Alys-Roby et du Moulin
- Parc Durocher
- Projets du réseau cyclable
- Projets immobiliers
- Réaménagement rue Saint-Vallier Ouest
- Réaménagement rue Durocher
- Sécurité routière
- Réparation des trottoirs
- Trambus et réseau structurant de transport en commun
- Utilisation du terrain Hydro-Québec (rue Verdun)
- Vignettes de stationnement au nord de Charest

## 6. ÉTATS FINANCIERS

**LE CONSEIL DE QUARTIER DE SAINT-SAUVEUR**  
**ÉTATS FINANCIERS**  
**AU 31 DÉCEMBRE 2020**

	2020	2019
	\$	\$
<b>Actif</b>		
<b>Actif à court terme</b>		
Encaisse	3821	3461
Subventions à recevoir	0	0
	3821	3461
<b>Passif et actif net</b>		
<b>Passif à court terme</b>		
Créditeurs		
Chèque 333 CCCQSS - Plaques de reconnaissance (Facture 140-2019-20)		379
Chèque 334 Souper de travail 2019		115
Chèque 342, 343, 344, 345, 346 et 347 Souper de travail 2020	84	
	84	494
<b>Actif net</b>		
Affecté (Fleurir Saint-Sauveur et verdissement)	999	999
Affecté (articles Carillon, conférences et autres)	1666	1666
Affecté (subvention de fonctionnement)	1072	302
	1072	302

*Conseil de quartier de Saint-Sauveur*

*Rapport annuel 2020*

	3737	2967
	<hr/>	
Actif net à la fin de l'exercice	3821	3461

**ÉTAT DES PRODUITS ET DES CHARGES  
AU 31 DÉCEMBRE 2020**

	2020	2019
	\$	\$

---

**Produits**

Subventions – Ville de Québec Fonctionnement	1500	1200
Résolution CA-19-34 - Réaffectation des sommes résolution CA-16-46		34
Ristourne Caisse Desjardins	2	
Subvention – Ville de Québec initiative		
Projet :		
Conférences publiques		1250
	1502	2484

---

**Charges**

Fonctionnement	763	1400
Projet :		
Fleurir Saint-Sauveur et verdissement	379	690

**Conseil de quartier de Saint-Sauveur****Rapport annuel 2020**

Conférences publiques		214
Soirée citoyenne Notre-Dame-de-la-Pitié		2250
		<hr/>
	1142	4554
		<hr/>
<b>Excédent des produits par rapport aux charges</b>	<b>360</b>	<b>-2070</b>
<b>Actif net au début de l'exercice</b>	<b>3461</b>	<b>5531</b>
		<hr/>
<b>Actif net à la fin de l'exercice</b>	<b>3821</b>	<b>3461</b>
		<hr/>

**NOTES COMPLÉMENTAIRES****AU 31 DÉCEMBRE 2020****Note 1. Statut et nature des activités**

L'inspecteur général des institutions financières a déposé au registre des entreprises individuelles des sociétés et des personnes morales, le 27 octobre 1998, copie d'une résolution de la Ville de Québec, autorisant la constitution d'un conseil de quartier sous le nom du **conseil de quartier de Saint-Sauveur**.

Le conseil de quartier est un mandataire de la Ville de Québec et le conseil municipal de la Ville doit consulter le conseil de quartier dans les matières indiquées à la *Politique de consultation publique de la Ville de Québec*, adoptée par le conseil de ville.

**Note 2. États financiers vérifiés**

Le 17 juin 2009, l'Assemblée nationale sanctionnait la *Loi modifiant diverses dispositions législatives concernant le domaine municipal* (L.R.Q., chapitre 26). L'obligation pour les conseils de quartier de produire annuellement des états financiers vérifiés est maintenant retirée.

**Note 3. Vérification de conformité**

À compter de l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2009, et ce, dans le cadre de son mandat de vérification des comptes et affaires de la Ville et de la vérification de la gestion des fonds et biens publics, le vérificateur général de la Ville procédera sur un cycle de trois ans à une vérification de conformité aux règlements et politiques de la Ville de la gestion de tous les conseils de quartier. Son rapport annuel au conseil municipal fera alors état de cette vérification.